

COMPTES RENDUS

Fernand BENOIT, *Recherches sur l'hellénisation du midi de la Gaule* (Editions Ophrys, Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Alx, nouv. série n° 43, 1965), 336 pages in-4°.

C'est une œuvre considérable que nous apporte l'éminent archéologue de la Provence. On n'y trouvera pas une histoire complète et continue de la *Gallia graeca* de nos rivages méditerranéens, et le profane risque de ne pas assimiler aisément tous les développements de cet ouvrage. Mais le spécialiste et tous ceux qui s'intéressent à l'antiquité consulteront et utiliseront avec profit les pages substantielles et claires où M. Benoit a déversé les trésors de son érudition et mis au point une foule de problèmes archéologiques et historiques. Je laisserai de côté les chapitres proprement archéologiques, complétés par une série de 50 planches hors-texte, où sont reproduits en photographies ou en dessins les nombreux types de céramique trouvés à Marseille et dans la région.

Pour ne retenir que les chapitres historiques, je signalerai spécialement ce qui concerne la fondation de Marseille (traitée en deux endroits : p. 29-35 et p. 89-93). Après avoir écarté le « mythe phénicien », qui cependant « renferme, comme tous les mythes, une part de vérité », et tout en affirmant « qu'il ne saurait être question d'une colonisation phénicienne », l'auteur affirme que « les Hellènes n'ont fait que suivre les voies phéniciennes dans leur reconnaissance de l'Occident », car « l'antériorité d'un commerce phénicien sur la colonisation grecque est un fait général en Méditerranée ». Plus précisément, « c'est de l'ouest à l'est que s'est faite la circumnavigation de reconnaissance », l'installation des Rhodiens et des Phocéens en Espagne ayant précédé leur venue sur les côtes gauloises. En tout cas, « Massalia n'est pas née *ex nihilo* à l'arrivée du légendaire Protis » : il y a eu des Ioniens sur ces rivages avant l'an 600. La « geste d'Heraklès », qui a laissé tant de traces dans la région, pourrait se rapporter à cette protohistoire de l'hellénisme occidental.

Dans le reste de l'ouvrage, l'histoire provençale est particulièrement concernée par l'étude des comptoirs massaliètes du Rhône à Nice (p. 99-110). Ici comme ailleurs, un texte sobre et des notes abondantes donnent le dernier état de la question sur les localisations des divers points occupés et les trouvailles archéologiques qui les font revivre.

La dernière partie rassemble les données concernant la vie économique de la région avant la conquête romaine : la production du sel et du vin, ainsi que la pêche s'y trouvent traitées avec la même abon-

dance de documentation. Naturellement le grand débat sur les routes de l'Intérieur vers les centres de l'étain est abordé au passage : le relais de Vix sur la haute Seine desservait-il une route de l'Adriatique ou celle du couloir rhodanien ? On connaît la position de M. Benoit, qui y reste fidèle en considérant Marseille et Narbonne comme des comptoirs de l'étain (cf. p. 194).

La conclusion reprend ces données et pose des problèmes intéressants, qui ne peuvent guère être résolus actuellement (comme il arrive souvent en histoire ancienne) : « Le commerce terrestre de Marseille aurait-il été en récession à partir du début du v^e siècle et l'activité même de la colonie se serait-elle arrêtée, comme le ferait croire l'absence de tout vestige monumental et de statuaire d'époque classique?... Il est notable que la prospérité de Vix, comptoir de l'étain qui commandait le trafic de la Seine et de la Saône à la charnière des deux voies et où est assurée la présence massaliète au v^e siècle, cesse brusquement au début du siècle suivant, à l'époque même qui correspond à la prospérité du port étrusque de Spina dans le delta du Pô. Un tel arrêt doit-il être mis en relation avec une crise de Marseille, qui aurait tiré toutes ses ressources du seul trafic de l'étain ? Ne correspond-il pas plutôt à un changement d'itinéraire dans le trafic entre l'Atlantique et la Méditerranée plutôt qu'à un arrêt des relations maritimes entre Athènes et le golfe du Lion ? Et ce changement fut-il fait au détriment de la voie du Rhône et au bénéfice de celle de la voie de l'Adriatique et des cols alpestres ? » (p. 219). Sur plus d'un point, on le voit, est complété ou renouvelé l'exposé du regretté Busquet dans le tome I de *l'Histoire du commerce de Marseille*.

Ces quelques remarques auraient voulu seulement souligner l'importance de ce bel ouvrage, illustré non seulement par des figures et des planches, mais par plusieurs cartes fort bien établies. Retenons aussi la dernière phrase de l'Avant-Propos, en nous associant au vœu qu'elle exprime : « Que cet essai, qui sera précisé par les découvertes ultérieures, serve de cadre aux recherches qui ne font que commencer ! Qu'il puisse inciter l'Etat et nos provinces à exploiter notre patrimoine archéologique national, en ouvrant des chantiers de fouilles et des musées, à l'instar des pays voisins ! » (p. 13).

Jean-Remy PALANQUE,

Sites et Monuments de Haute-Provence : Les monuments du haut Moyen Age (« Les Alpes de Lumière », revue publiée en Haute-Provence, n° 34, automne 1964).

Il n'est pas d'usage de recenser les fascicules de revues, même estimables et substantielles ; mais si l'on peut faire une exception, il convient d'attirer l'attention sur la modeste brochure que publient aujourd'hui l'abbé Martel et Guy Barraol, animateurs de l'intéressant mouvement des « Alpes de Lumière ». Dans moins de 100 petites pages, ils ont fait entrer la matière d'un gros volume, qui veut être avant tout un « inventaire » des monuments ou objets archéologiques de l'époque paléo-chrétienne et préromane (v^e-viii^e siècles), dont certains sont inédits. Le domaine géographique retenu s'identifie à peu près avec le

département des Basses-Alpes et l'est du Vaucluse ; dans ces limites (un peu arbitraires peut-être, mais qui correspondent au pays de Forcalquier, Manosque et Apt, si joliment appelé « Alpes de Lumière »), les auteurs ont procédé à une enquête qui paraît exhaustive et qui est menée avec un soin minutieux et une érudition bien informée, comme en témoignent les pages sur les sources et la bibliographie. Sans doute pourrait-on rêver d'un album où seraient présentés avec plus de développements et en plus grand format les monuments relevés, dont les emplacements seraient en outre portés sur une carte ; mais on ne reprochera pas cette insuffisance aux auteurs, qui, avec les moyens dont ils disposaient, ont fait des prodiges : en si peu de pages, ils ont réussi à insérer 142 notices précises et méthodiquement classées (baptistères, cryptes et églises, autels, cancels, chapiteaux, inscriptions, etc.) et à peu près autant d'illustrations. La consultation du volume est facilitée par une table topographique, un index iconographique, une liste de toponymes. Un répertoire en vue de futures enquêtes, une étude sur la numismatique paléo-chrétienne d'Henri Rolland, des réflexions sur les « vieux écrits » de la région par Jean Barraol, enfin une postface élogieuse de Fernand Benoit complètent cet opuscule si riche, qui fera mieux connaître ces « temps obscurs » de notre histoire provençale. En contribuant à « sauver » les débris d'une documentation trop rare, et en ouvrant la voie à des recherches et trouvailles nouvelles, ce travail s'avère particulièrement méritoire et fécond.

Jean-Rémy PALANQUE.

Paul-Albert FEVRIER, *Le développement urbain en Provence de l'époque romaine à la fin du XIV^e siècle (Archéologie et histoire urbaine)*. Paris, de Boccard, 1964. — In-4°, 231 pages, 70 ill.

Les lecteurs de *Provence Historique* connaissent déjà les qualités d'archéologue et d'historien de M. Février, qui a confié plusieurs articles sur la Provence à notre revue régionale. Cette synthèse sur le développement urbain en Provence, qui a valu à son auteur le titre de docteur-ès-lettres, reprend et étend à toute la Provence des recherches et des conclusions déjà formulées dans une thèse pour l'école des Chartes, consacrée aux villes maritimes de la Provence Orientale.

Il ne faudrait pas chercher dans l'ouvrage de M. Février, une succession de monographies urbaines, son choix n'a pas été systématique, mais il a essayé de dégager les grandes lignes d'une évolution générale, en prenant ses exemples là où les fouilles et les textes le lui permettaient ; ne négligeant pas, à l'occasion, des documents concernant certains villages lorsqu'ils lui ont paru significatifs.

Dans une première partie, cette évolution est retracée en plusieurs chapitres dans un cadre chronologique : les villes romaines, l'implantation des monuments chrétiens (milieu IV^e-milieu V^e), les transformations durant le haut Moyen Age, les premiers signes du renouveau urbain (XI^e), l'essor des villes aux XII^e et XIII^e siècles et enfin les crises du XIV^e siècle et l'arrêt du développement urbain.

Sans vouloir énumérer tous les problèmes abordés, signalons cependant ceux qui nous semblent les plus intéressants ou dont les conclusions même provisoires peuvent engager à de nouvelles recherches. Les cités romaines se sont installées dans des situations variées, en plaine comme en altitude, mais généralement sur des sites de valeur défensive médiocre sinon contre les débordements des rivières ; la multiplication de ces cités est due à la fragmentation des régions naturelles de la Provence et à des étapes nécessaires sur un réseau routier particulièrement important pour les communications de l'Empire. Les constructions et les nombreuses dédicaces trouvées pour les II^e et III^e siècles en Provence Orientale, attestent-elles une implantation dans une région jusque-là peu atteinte par la civilisation romaine ? Ne trouvant pas d'enceintes réduites dans les cités romaines de Provence à la fin du III^e siècle, peut-on en conclure que notre province a échappé aux crises et dévastations de cette époque en Gaule ?

M. Février insiste avec raison sur la topographie religieuse à ses origines du IV^e au VI^e siècle, car la présence du groupe épiscopal (baptistère, églises doubles, palais épiscopal) a marqué pour des siècles le paysage urbain ; les villes du XI^e siècle sont étroitement groupées autour de ce noyau central, quartier qui garde plus tard un caractère archaïque. Très suggestive est son hypothèse sur les deux églises juxtaposées à l'origine, l'une consacrée à la Vierge et l'autre à un martyr ; plan retrouvé dans les cathédrales actuelles de Fréjus, Aix et Apt, mais que Cimiez, la seule cathédrale paléo-chrétienne mise au jour n'a pas restitué. Jusqu'au VII^e siècle, la construction d'édifices, les fondations religieuses, le petit nombre de trésors enterrés, attestent un prolongement tardif de la vie urbaine en Provence. Mais que s'est-il passé ensuite ? Quand et comment est-on arrivé à la situation du XI^e siècle, qui montre des agglomérations de surface très réduite, installées presque exclusivement sur des hauteurs, ce qui a entraîné, soit la disparition pure et simple (cas rares) de Briançonnet, *Rigomagus* et des stations routières entre Cimiez et Aix (*ad Horrea, Forum Voconti, Matavo*, etc...), soit le déplacement des anciennes cités romaines (Cimiez-Nice, Vintimille, *Salinae*-Castellane, Riez, Carpentras-Venasque). Ce problème se conjugue à celui plus général de la transformation d'un habitat rural dispersé en des villages regroupés et fortifiés sur des buttes ou des éperons. La persistance des villas en plaine, la dispersion des lieux de culte (nombreuses chapelles très réduites encore au XI^e siècle), le remplacement tardif des anciens toponymes carolingiens par les noms de villages du Moyen Age classique, laisseraient supposer une concentration de l'habitat sur des sites perchés et fortifiés, seulement vers la fin du X^e siècle, ou même au XI^e siècle, alors que l'insécurité, à la fin de la période carolingienne la postulerait dès la fin du IX^e siècle, ce que révèle d'ailleurs la présence de céramique sigillée grise dans certains sites élevés des Bouches-du-Rhône. Faute de textes pour cette époque, il faut attendre le résultat de fouilles (très souhaitables par exemple à Castellane et à Riez), pour parvenir à des résultats certains. L'opinion de M. Février reste en tout cas très nuancée sur ce vaste problème.

Arles excepté il n'y a pas de véritable développement urbain en Provence avant le XII^e siècle. La clarté de l'exposé, malgré une répartition discutable dans les chapitres de l'ouvrage, permet cependant de

sulvre sans difficulté l'évolution de chaque ville provençale au Moyen Age. De remarquables plans des villes, tous à la même échelle et orientés identiquement, évitent bien des descriptions oiseuses et permettent d'utiliser des comparaisons.

A l'occasion d'un paragraphe consacré aux constructions religieuses, M. Février remarque avec pertinence que l'époque de plein développement urbain du XIII^e siècle ne correspond pas à l'âge d'or des belles églises romanes qui se situe essentiellement en Provence à la fin du XII^e siècle. Beaucoup d'édifices romans du XI^e siècle ont été rebâties à cette époque alors que les églises construites au XIII^e siècle sont rares.

Sur les crises du XIV^e siècle et les mouvements de population, l'exposé est dans son ensemble conforme aux conclusions de mes propres travaux sur la démographie provençale ; il apporte cependant quelques précisions nouvelles et intéressantes sur l'évolution du nombre des maisons et des chefs de famille à Toulon et à Arles, aux XIV^e et XV^e siècles, d'après les cadastres et aussi sur les travaux de réparations ou de constructions d'enceintes à la fin du XIV^e siècle.

La deuxième partie intitulée « caractères généraux des villes », est mal équilibrée avec la première (50 pages contre 130), et aurait pu aussi bien ne former qu'un ou deux chapitres supplémentaires. L'auteur y examine quelques caractéristiques générales du paysage urbain des villes de Provence. Il y accumule des réflexions pertinentes sur les sites, les plans, les rues, les quartiers, les maisons et les monuments publics civils et religieux. A noter plus particulièrement la différenciation en quartiers riches et en quartiers pauvres qui, d'après l'étude des cadastres, semble exister à Sisteron et à Arles, mais n'être pas valable à Toulon ; les remarques sur les constructions religieuses archaïques peu élevées et de dimensions restreintes (seule la nef de Saint-Maximin, gothique, dépasse les maisons qui l'entourent) ; la division des villes en paroisses, qui apparaît en général assez tardivement à l'exception d'Arles, de Forcalquier et de Manosque.

Un chapitre, intitulé « Les villes dans la Provence », est consacré à l'étude du réseau routier, aux liaisons et communications entre les villes, et à leur rayonnement économique sur les villages à l'entour. M. Février insiste sur les principaux itinéraires, et s'efforce surtout de montrer l'interaction des routes et des villes ; comment une route a pu être à l'origine d'un développement urbain, mais aussi comment une ville peut capter un trafic commercial et modifier un itinéraire ? L'exemple provençal le plus probant est sans contexte le cas de Grasse, ville nouvelle du Moyen Age, qui se substitue dans une certaine mesure au rôle économique d'Antibes et surtout de Vence ; placée comme cette dernière à mi-hauteur dans une situation favorable pour gagner la Haute-Provence, Grasse attire les voyageurs et le commerce ; du XII^e au XIV^e siècle, la route Grasse-Draguignan-Lorgues, est préférée à l'ancienne voie romaine de pénétration Est-Ouest par Antibes, Cannes et Fréjus, encore utilisée couramment au XI^e siècle ; de même, la route Grasse-Castellane, par Séranon, remplace l'ancienne liaison Vence-Castellane, ce qui explique en partie la désaffectation de Briançonnet et Glandèves. Il y a ainsi des villes rivales qui se disputent une même fonction économique et qui, suivant les époques, les circonstances et les efforts humains, s'imposent plus ou moins ; outre le cas précédent, c'est aussi celui de Tarascon-Arles, ainsi que d'Hyères-Toulon.

Outre les plans restitués de villes dans l'Antiquité et au Moyen Age, cet ouvrage, abondamment illustré, contient des photographies de plans d'Ancien Régime, de gravures, de vues aériennes et aussi trois dépliants cadastraux de Salon, Forcalquier et Riez. Cette documentation iconographique complète très heureusement un exposé intelligemment conçu, plein de faits, mais aussi d'idées. De très nombreux problèmes ont été abordés dans cet ouvrage, certains sont probablement insolubles, d'autres recevront sans doute une réponse à la suite de nouvelles fouilles archéologiques ou de dépouillements notariés, mais il restera à M. Février le grand mérite d'avoir, pour la première fois, réalisé la synthèse de cette évolution urbaine, posé les questions qui restent à élucider et indiqué les moyens et les méthodes pour les résoudre.

La lecture de ce livre est indispensable à toute personne désireuse de connaître et comprendre la Provence antique et médiévale.

E. BARATIER.

Studi sui Vittorini in Sardegna, a cura di F. Artizzu, E. Baratier, A. Boscolo... Padoue, Cedam, 1963, in-8°, 88 p. (fasc. 4 des publications de l'Institut d'histoire médiévale et moderne de l'Université de Cagliari).

Dans le but de préparer le colloque historique sur Saint-Victor, qui doit se tenir à la fin du mois de janvier 1966, l'Université de Cagliari, sous l'impulsion du professeur A. Boscolo, a fait paraître, en 1963, sous le titre « Etudes sur les Victorins en Sardaigne », un fascicule regroupant sept articles. L'un d'eux est une simple réimpression d'un exposé général que j'avais présenté il y a quelques années, dans la revue *Marseille*, sur les prieurés sardes de Saint-Victor ; les autres, tous écrits par des professeurs ou assistants de l'Université de Cagliari, concernent divers aspects de l'implantation des moines marseillais en Sardaigne.

Le professeur F. Artizzu expose comment, à la faveur des difficultés qui ont opposé, au XIII^e siècle, Saint-Victor et l'Hôpital neuf de la Misericorde de Pise, des biens du prieuré San Saturno de Cagliari ont été donnés ou vendus à des marchands pisans. L'un d'eux, Betto Allata, dont on connaît l'activité commerciale depuis 1290, les revend en 1322 à la veille de l'arrivée des Catalans.

Le professeur A. Boscolo retrace l'histoire du prieuré de Saint-Nicolas-de-Guzule. Le prieuré a été fondé au début du XIII^e siècle, dans le judicat de Torrès (Logoduro), sous la protection du juge Constantín. Il reçoit divers biens et notamment l'église Saint-Sauveur de Villa-Vetere et connaît un bel essor à la fin du XIII^e et au début du XIV^e, sous l'influence de la famille génoise des Doria, qui favorise plutôt le monastère. Il entre cependant en décadence dans la seconde moitié du XIV^e siècle au moment des guerres entre les Catalans et les juges d'Arborée et ses biens sont remis en 1410 à l'évêché de Bisarçlo.

M. Francesco Casula rappelle qu'un moine victorin, Benoît, a succédé à la fin du XI^e siècle à Virgile, premier évêque connu de Dollanova. Cet évêque victorin donna, en 1112, l'église Sainte-Marie d'Arco au prieuré San Saturno ; à la suite de désaccords avec l'archevêque de Cagliari, il se démit de son évêché et prit sa retraite au prieuré San Saturno.

M. Pietro Leo étudie l'église victorine de Sainte-Catherine de Seme-lla au terroir d'Elmas ; petite chapelle romane, encore existante, mais remaniée et isolée près des salines du golfe de Cagliari. Elle reste un but de pèlerinage.

M. Ciro Manca s'efforce de restituer l'activité économique des moines victorins. Il souligne l'importance de l'exploitation des salines et parle d'un courant continu d'exportation du sel de Cagliari aux *x^e* et *xii^e* siècles vers la Provence. L'auteur montre l'intérêt porté par les moines à l'agriculture et l'état florissant de la production de leurs exploitations (jardins, vignes, troupeaux d'ovins, etc.). Il donne de précieux renseignements sur l'importance du marché de Cagliari, les méthodes de gestion des terres du monastère et la condition des serfs. Cet essor économique des Victorins diminue avec la prédominance pisane et la décadence s'accroît au *xiii^e* siècle où les marchands marseillais désertent Cagliari pour les ports d'Arborée et du Logoduro. Il me semble cependant qu'en dehors de la présence des moines marseillais qui nécessite naturellement des contacts maritimes entre Cagliari et Marseille, on n'a guère de textes sur ces relations commerciales et notamment sur l'exportation du sel sarde en Provence avant le *xiii^e* siècle.

Le professeur Giancarlo Sorgia commente et publie un document inédit sur Bernard, prieur du monastère San Saturno de Cagliari. Il s'agit d'une lettre de 1140, par laquelle Bernard intercède en faveur du moine Hector, prieur de Dourblan (Commune de Sainte-Afrique), qui s'était réfugié en Sardaigne. Ce texte montre l'importance du prieur de San Saturno dans la congrégation victorine et la fuite de ce moine en Sardaigne laisse penser qu'il n'était pas trop difficile, à cette époque, d'aller de Provence à Cagliari.

Toutes ces études révèlent l'importante activité des moines de Saint-Victor de Marseille en Sardaigne de la fin du *x^e* au *xiii^e* siècle et elles complètent sur certains points, l'ouvrage magistral que le professeur A. Boscolo avait publié en 1958 sur Saint-Victor, Pise et la Sardaigne.

E. BARATIER.

Jean-Pierre SOSSON, *Un compte inédit de construction de galères à Narbonne (1318-1320)*, dans *Bull. de l'Institut historique belge de Rome*, fasc. 34 (1962), p. 57-318.

La publication du registre 28 de la série des *Introitus et Exitus* des Archives Vaticanes, a été faite avec beaucoup de soin par M. J.-P. Sosson. C'est un document d'un très grand intérêt pour la technique des constructions navales au Moyen Age et il concerne indirectement la Provence et plus particulièrement Marseille. Il s'agit du compte des dépenses faites de 1318 à 1320 par des officiers du roi de France Philippe V, pour l'achat de cinq galères à Marseille et la construction de cinq autres à Narbonne, destinées à constituer une escadre d'avant-garde de la croisade projetée par le Roi de France et le Pape. Finalement, le 30 août 1319, ces galères furent livrées au roi Robert de Sicile et prises devant Gênes, assiégée par la flotte des Gibelins et Catalans sous le commandement de Conrad Doria.

L'armement de ces dix galères fut financé par le produit d'une décime levée par le Pape dans les diocèses français du Centre et du Midi et l'argent (64.000 florins) fut délivré peu à peu aux responsables par quatre banquiers et marchands de Montpellier.

Cinq galères furent achetées directement à Marseille (trois à Jacques de Vaquières, au prix de 1.400 florins chacune, une à Guillaume Guilgon pour 1.100 florins et la dernière à Pierre de La Comtesse pour 800 florins). Pour construire les cinq autres au chantier naval de Caon fit venir des bois des environs (Corbières, Minervois, etc.). Quant à la pelles, près de Narbonne (au nord-est de l'étang de Bages et Sijean), nombreuse main-d'œuvre, elle provenait des environs, d'Agde et de Narbonne, mais aussi du Roussillon et de Marseille ; plus de 120 maîtres d'ache et de 60 calfats furent recrutés à Marseille suivant trois actes de société. D'après l'une de ces conventions passée le 17 mars 1319, les maîtres d'ache et maîtres-calfats étaient engagés au salaire de 7 livres par mois et on comptait 5 jours pour le voyage de Marseille à Narbonne. A Marseille, furent achetés également les cordages et la voilure, tandis que les armes venaient de Montpellier, Narbonne et Gênes et les bandnières de Paris.

Après une courte introduction, la publication du document lui-même s'étend sur 220 pages, in-8°. Il y a, dans ce texte, de nombreux noms de marins et d'artisans languedociens et marseillais, et aussi de précieux renseignements qui montrent comment fonctionnait au jour le jour un chantier de constructions navales ; les soucis de trésorerie, d'approvisionnement et de main-d'œuvre ne manquaient pas et de nombreux messagers étaient envoyés pour régler les détails de ces opérations.

L'article est précieux également pour la terminologie technique de l'armement des galères de l'époque et l'auteur n'a pas manqué de composer à la fin, un glossaire tiré de du Cange et de Jal. On pourrait faire quelques observations de détails à ce sujet et notamment sur le terme *Bombacina* ou *Bombayna* traduit par soie, alors que je pencherais plutôt pour étoffes de coton ; l'auteur parle d'ailleurs dans son introduction de volles de soie ; les volles de navires fabriquées à Marseille étaient plutôt en coton, ainsi que cela ressort de divers contrats notariés de l'époque.

Quelques interprétations douteuses ne doivent pas faire sous-estimer un travail qui s'avère très utile pour l'historien de la marine et du commerce au Moyen Age.

E. BARATIER.

LES MONUMENTS ROMAINS D'ORANGE

PIGANIOL (A.), *Les documents cadastraux de la colonie romaine d'Orange* (XVI^e supplément à *Gallia*, Paris, 1962), 434 pages avec 47 pl.

L'avant-propos du volume rend un hommage autorisé à l'équipe à qui on doit la résurrection du cadastre d'Orange, M. Rigord et M^{me} Ribaille à Orange, M. Amy, Directeur du Bureau d'architecture antique d'Aix-en-Provence, qui, aidé de ses collaborateurs, MM. Bruchet et Pironin, a travaillé à la recomposition du cadastre dans sa structure

architecturale et réalisé l'illustration de l'ouvrage. Ce n'est d'ailleurs pas une des moindres sources d'intérêt du volume que de nous permettre à chaque instant de suivre le patient travail qui, d'un monceau de fragments — quelquefois dérisoires — a abouti à la résurrection des cadastres d'Orange, puisque trois cadastres (appelés conventionnellement A, B et C) ont été identifiés et reconstitués, ainsi que divers documents accessoires. On se reportera dès l'abord, afin d'avoir une idée préliminaire de la portion du sol de la Province concerné, à la carte d'ensemble de la figure 36, p. 399 (précisée pour le cadastre B par la figure 14, p. 141, et pour le cadastre C par la figure 31, p. 270).

L'introduction générale du volume traite, dans l'ordre, de la découverte des inscriptions, de la colonie romaine d'Orange, des cadastres centuriés, des différentes catégories de terres de la colonie d'Orange, de l'exécution technique des cadastres, de l'inscription de Vespasien.

La chronologie des *découvertes* et la bibliographie afférente permettent de se rendre compte que de 1856 à 1949, les documents cadastraux ont été connus par une série de trouvailles et de publications isolées ; puis une découverte fortuite en 1949 a été à l'origine d'une campagne de recherche dirigée par le chanoine Sautel jusqu'à sa mort en 1955. L'ensemble du matériel recueilli se répartit en trois « cadastres », et en fragments de cadastres d'attribution incertaine. S'y ajoutent le tableau des *merides*, les « documents du *tabularium* », et enfin trois inscriptions étrangères au cadastre, parmi lesquelles une inscription à Claude.

La *colonie d'Orange* nous est présentée, après une bibliographie directrice, d'abord dans son cadre géographique (M. Pigniol publie une inscription, inédite depuis 1922, qui mentionne, selon la restitution proposée, un collège de *fabrorum f[errariorum]*), puis dans son cadre historique, les inscriptions cadastrales d'une part, et une inscription découverte à Vaison en 1961 par M. Henri Rolland d'autre part (1) accroissant sensiblement nos connaissances sur le peuple des *Tricastini*. Les problèmes posés par la fondation de la colonie sont abordés, les documents cadastraux permettant de supposer qu'elle l'aurait été aux dépens de Valence, pourvue elle aussi d'un cadastre sur lequel celui d'Orange aurait empiété. Une notice sur la ville d'Orange fait le point des questions de topographie urbaine (2).

Après avoir donné une bibliographie concernant les *cadastres centuriés*, M. Pigniol en examine la portée juridique. Le tracé d'un quadrillage suppose que le terrain appartient au peuple romain, et tous les lots qui ne sont pas assignés ou rendus aux indigènes demeurent effectivement sa propriété. L'unité utilisée pour le tracé du réseau quadrillé est

1. Lettre de M. Henri Rolland, lue à l'Académie des Inscriptions le 1^{er} décembre 1961. Cf. *C.R.A.I.*, 1961, p. 359 sq.

2. On consultera naturellement aussi, sur le sujet, R. Amy, P.-M. Duval, J. Formigé, J.-J. Hatt, Ch. Picard, G.-Ch. Picard, A. Pigniol, *L'Arc d'Orange* (XV^e Supplément à Gallia, Paris, 1962), où on trouve en particulier (pl. I) un plan restitué de la colonie qui est dû à M. Amy.

la centurie, qui est théoriquement un carré de 2.400 pieds (709,6 m) de côté et de 200 jugères (50,512 ha) de superficie. Dans la pratique, on trouve des centuries de superficie différente, et à Orange, si celles des cadastres B et C ont bien 200 jugères, celles du cadastre A en ont 400. D'autres irrégularités viennent du fait que le pied effectivement utilisé pouvait fort bien ne pas mesurer 0,29574 m. C'est ainsi que le cadastre B pourrait présupposer l'emploi des centuries de 706 m de côté. Pour construire le quadrillage, on choisissait son point origine, où se coupaient ses axes magistraux, et où l'arpenteur posait la *groma*. De là, il déterminait l'orientation des axes (en se guidant sur la position du soleil) ; les axes connus, il suffisait ensuite de déterminer les carrés, caractérisés par leur position DD (*dextra decumanum*), SD (*sinistra decumanum*), VK (*ultra kardinem*), CK (*citra kardinem*). C'est la connaissance de ces signes et de divers autres qui permet de déchiffrer les plaques du cadastre. Ce bref résumé n'épuise pas les problèmes qui se posent à ce sujet : choix de l'orientation selon la doctrine employée (*decumanus maximus* en direction du soleil couchant, selon la tradition étrusque, pour les cadastres B et C ; du soleil levant pour le cadastre A), matérialisation des limites, déduction de la surface des limites, de celles des rivières, numérotation des centuries.

Une fois délimités, les lots (*acceptae*) étaient assignés, et de nouveaux problèmes se posaient : groupement des assignataires, sort des mauvaises terres, etc. On rédigeait les documents : le cadastre (*forma*) et des commentaires (*commentarii, libri aeris, tabulae aeris, etc.*). Les changements de propriétaires pouvaient, on s'en doute, poser un problème de mise à jour embarrassant : une solution existait, qui consistait, en cas de contestation, à remonter au premier occupant. Cependant, à Orange, les choses sont moins claires, puisque les documents gravés indiquent les noms des détenteurs actuels, femmes, mineurs, héritiers dans l'indivision.

Les traces de ce quadrillage risquent d'être encore marquées dans le sol aujourd'hui, et la carte et la photo aérienne se prêtent à des recherches de ce genre.

Les terrains une fois quadrillés se trouvaient répartis en plusieurs catégories, ils pouvaient :

- ou bien être rendus aux indigènes, cas connu seulement par le cadastre B, - en l'espèce aux Tricastins, refoulés en principe dans les régions incultes : mais ceci pourrait être également conçu comme une amélioration de leur sort apportée par le cadastre B par rapport à une répartition antérieure ;
- ou bien être assignés aux vétérans, et dans ce cas ils sont francs du tribut foncier ; le cadastre nous permet à ce propos d'apprendre quelle quantité de terre était assignée dans chaque centurie, mais pas quelle était la superficie des lots ;
- ou bien être concédés à la colonie, qui les louait : les cadastres nous permettent de connaître des tarifs, exprimés en as par jugères, qui, comparés aux autres données de ce genre, semblent très faibles ;
- ou bien rester propriété de l'Etat (cas connu seulement par le cadastre A) : on ne sait à Orange comment ces terres étaient utilisées.

Enfin, les terrains qui n'étaient pas assez étendus pour être centuriés, soit parce qu'ils se trouvaient aux limites de la colonie, soit parce qu'ils bornaient des lieux incultes, portaient le nom de *subsecivae* : théoriquement propriété de l'Etat romain, ils étaient exposés aux usurpations, sources éternelles de conflits souvent graves. Mais les documents d'Orange n'apportent pas de lumière nouvelle sur leur statut et leur sort.

Les trouvailles n'ont pas donné d'indications sur l'endroit où les documents cadastraux étaient affichés. Mais l'exécution technique des *cadastres* permet de les comparer au plan de Rome de Septime Sévère, peut-être contemporain du plus ancien cadastre d'Orange : le mur support était revêtu d'une série d'assises d'épaisseur inégale, clouées à Rome, séparées du mur à Orange par une couche de mortier. La gravure s'était faite en plusieurs étapes et un « brouillon » du quadrillage a servi à mettre en place les inscriptions, sans être entièrement respecté lors de l'exécution définitive. Quelques différences dans ce tracé d'un cadastre à l'autre : le *kardo* du cadastre B a été placé horizontalement, celui de C verticalement ; les centuries de C sont représentées par des carrés, celles de B par des rectangles, tandis que celles de A sont doubles : on dispose donc là d'un moyen d'attribuer les fragments découverts au cadastre auquel ils appartenaient.

Dans chaque centurie, on trouve indiquée outre ses coordonnées, la surface globale des terres assignées, la surface des terres de la colonie, avec leurs adjudicataires ; enfin, sur le cadastre B, la surface rendue aux Tricastins.

M. Pigniol donne ici des tableaux permettant de comparer les lettres utilisées par les documents ; quant aux prix exprimés, ils permettent de constater que le denier de 16 as était divisé selon un système décimal. Le jugère, unité de surface rurale, est divisé en fractions duodécimales, tandis que le pied carré est l'unité de surface urbaine normale.

Les cadastres donnent des tracés de rivières et de routes, qu'on peut reconnaître actuellement, au moins pour le cadastre B. Ces détails ont été situés sur le marbre grâce au quadrillage, ce qui entraîne une déformation de la carte quand le quadrillage lui-même est conventionnellement déformé.

L'inscription de Vespasien est un texte daté de 77, gravé sur trois plaques offrant le profil d'une architrave et qui devaient coiffer un des cadastres. L'inscription nous apprend le nom de la légion qui a fondé Orange, la *II Gallica*, mais nous laisse ignorer le nom du fondateur : M. Pigniol déduit des événements historiques auxquels elle a été mêlée que la fondation aurait eu lieu en 35 av. J.-C. et que le fondateur serait Octave ; nous apprenons aussi que c'est l'usurpation des terres publiques par des particuliers qui a motivé la création du cadastre en question, problème qui s'est posé fréquemment, Vespasien manifestant une énergie particulière pour les récupérations ; le surnom du proconsul de Narbonnaise en fonction, Bassus est seul conservé, et M. Pigniol propose de restituer le nom conjectural de L. Valerius Ummidius Bassus.

Après cette introduction nous sont présentés les documents cadastraux eux-mêmes. Dans l'ordre les trois cadastres A, B et C, et les fragments d'attribution incertaine, puis les « documents du *tabularium* ».

Le cadastre A, outre les particularités déjà mentionnées, offre plusieurs caractéristiques dignes de remarque : toutes les centuries qui nous sont effectivement connues sont à l'ouest du *kardo maximus* ou dans la première bande à l'est, et ce déséquilibre incite à chercher le point de station de la *groma*, que nous ne connaissons pas, très à l'est du Rhône « très haut dans les vallées, vers Saint-Maurice sur l'Aigue ou vers Roaix sur l'Ouvèze ». Une seule représentation topographique, celle d'une rivière encadrée de deux routes et enserrant une île fort intéressante, ne permet pas d'être plus précis. On note aussi que deux fragments, qui appartiennent peut-être à ce cadastre A, représentent un large cours d'eau qui pourrait être le Rhône. Enfin, une plaque opistographe porte des indications cadastrales des deux côtés et pose des problèmes délicats : attribution au cadastre A, insertion dans son architecture, mention exceptionnelle de soldats sur la face A, d'une centurie *ultra kardinem* sur la face B, qui conduisent à se demander si, d'un côté ou de l'autre, la dalle a jamais été réellement en place.

Le cadastre B est plus équilibré par rapport au point de station de la *groma*. Sa localisation est obtenue en considérant les lignes actuelles du terrain qui déterminent l'orientation du cadastre (5 1/2 grades ouest) ; une fois admise cette orientation, on peut faire coïncider les représentations géographiques du cadastre avec la topographie actuelle, et placer la *groma* au nord-est de Pont-Saint-Esprit, « au sud-est de La Palud, à 70 m environ au sud du Pont de Coucau, entre les lieux dits « Petit et Grand Galap » ; on peut alors donner leur nom moderne à un grand nombre d'indications topographiques du cadastre. L'abondance relative des fragments permet de dresser d'intéressants tableaux statistiques (fig. 15-17) concernant la répartition des terres rendues aux Tricastins, assignées aux colons, et conservées par la colonie.

Du cadastre C sont conservés surtout un ensemble de plaques au voisinage de la *groma* et un autre, dans sa partie ouest, les *Insulae Furianae*, qui sont des îles du Rhône, de statut juridique difficile à définir, probablement des terres de la colonie dont seuls les juges récemment mis en valeur sont affermés. Les variations du cours du Rhône rendent leur localisation (dont dépend celle du cadastre lui-même) délicate. Celle qui correspondrait le mieux aux données est la région des « îles de la Piboulette et de Miémar, en face de Caderousse ». Quant à l'orientation du cadastre, il faut à nouveau recourir aux lignes de la topographie actuelle pour la fixer à 7 1/2 grades ouest, ce qui permet alors d'identifier de nouveaux détails. Ce cadastre engloberait donc la région qui s'étend entre le Rhône, Orange, Carpentras et Vaison ; il se place entièrement au sud du cadastre B (vallée du Rhône entre Mornas et Montélimar) et empièterait légèrement sur le sud du cadastre A. Rappeignons que ce cadastre ne comporte ni terres de l'Etat, ni terres rendues aux Tricastins, ni subsecives, « même dans la région des îles où on l'attendrait ».

Enfin, parmi 44 fragments d'attribution incertaine, le plus intéressant est un fragment de plaque de pierre volcanique, qu'il est évidemment malaisé de replacer dans le cadre des cadastres connus.

Les documents du *tabularium* concernent les *merides*, les *agri publici* et les *areae*. Dans ces textes revient souvent la mention *ad k(alendarium)*, référence à l'échéancier des sommes dues à la commune.

Les *merides* sont des lots urbains donnés en location par la municipalité. Ils sont mesurés en pied de façade, leur tarif de location est élevé : un denier par pied et par an. On possède une partie du tableau concernant cinq lots consécutifs, et divers fragments. Parmi les indications topographiques, la mention d'un *ludus*, dont on ne sait si elle désigne un amphithéâtre d'exercice ou une école.

La municipalité loue aussi des terrains ruraux (surfaces calculées en jugères), les *agri publici*, au sujet desquels nous avons 7 fragments appartenant à deux plaques distinctes. Elle adjuge aussi d'autres espaces publics, urbains ceux-là, les *areae* (ou surfaces calculées en pieds carrés), qui sont par définition les places qui entourent les temples, mais peuvent s'appliquer aussi à tout espace public. Parmi les 86 fragments concernés, on trouve mention peut-être du *pomerium* de la cité et de son enceinte, peut-être du Capitole, du temple de Claude, du temple d'Isis, de *Vaedes Iuventutis*, du *telonium* qui « doit être un bureau d'octroi municipal ». Enfin, 39 petits fragments d'archives sont de place incertaine.



M. Piganiol, en conclusion, rappelle que la carte de la région d'Orange révèle la trace de plusieurs quadrillages qui empiètent les uns sur les autres, chacun ayant son orientation propre. On peut attribuer certains, l'un au cadastre B - qui aurait peut-être même orientation que le A - ; l'autre au cadastre C ; une autre au cadastre de Valence. Mais le plus important de ces systèmes, ainsi qu'un autre secondaire, reste sans attribution, tandis que pour la ville d'Orange, le « quadrillage urbain est entièrement distinct du quadrillage rural ».

Comment replacer les documents cadastraux dans un cadre chronologique ? « ... Il paraît certain que le cadastre A est le plus ancien », et l'inscription de Vespasien lui conviendrait donc. Aux raisons déjà données en faveur de cette ancienneté, M. Piganiol ajoute que le cadastre A est le seul qui mentionne des terres *R(ei) P(ublicae)* dont la récupération serait conforme à la politique de Vespasien. Plus tard, ces terres furent probablement abandonnées par l'Etat (par Domitien) et le cadastre B entérinerait cette évolution. Si vraiment certaines centurles des deux cadastres se superposent, elles pourraient garder trace de ces bouleversements. Quant au cadastre C, il trahirait « une décomposition de cadre communal » et serait en conséquence « sensiblement postérieur à Trajan ».

Les cadastres ne nous conservent, comme noms de personnes que ceux d'adjudicataires. Il ne s'agit pas des premiers adjudicataires, mais de ceux des détenteurs actuels (on y trouve par exemple des héritiers encore dans l'indivision), ce qui montre que les documents communaux étaient tenus soigneusement à jour. Les cadastres permettent la constitution d'un précieux répertoire onomastique (p. 406-411).

M. Piganjol termine en commentant quelques fragments de la carte au 20.000^e et quelques photos aériennes au point de vue de la permanence de la topographie agraire. « Maintenant que le cadastre B d'Orange est replacé avec certitude sur la carte, ce sera un jeu de retrouver la marque de Rome empreinte dans le paysage ».

Souhaitons pour notre part que ce travail soit entrepris, — et aussi que des fouilles puissent un jour être faites là où on sait que gisent encore d'autres fragments des documents cadastraux d'Orange. Mais il n'est pas besoin d'attendre que soient exploitées les perspectives qu'elle permet pour mesurer l'importance de l'œuvre monumentale que vient d'ériger M. Piganjol.

R. REBUFFAT.

AMY (R.), DUVAL (P.-M.), FORMIGE (J.), HATT (J.-J.), PIGANJOL (A.), PICARD (Ch.), PICARD (G.-Ch.), *L'Arc d'Orange*, XV^e supplément à *Gallia*, Paris 1962, 1 vol. texte 162 pages, 1 album 112 planches, dont 58 au trait.

La publication de *L'arc d'Orange*, dans la série des suppléments à *Gallia* constitue, ainsi que l'écrit P.-M. Duval, dans l'Introduction, « l'œuvre d'une équipe d'archéologues, d'architectes, de dessinateurs, et le fruit de longues années de travail consacrées à la restauration du monument, à la fouille de son emplacement, à son relevé graphique et photographique, à son étude scientifique ». Peu d'ouvrages en effet font apparaître à ce point et la nécessité de l'effort collectif dans l'enquête archéologique, et la fécondité de cette recherche commune. La gerbe qui nous est offerte rapproche les contributions de feu J. Formigé (histoire du monument), de R. Amy (description architecturale et notes techniques), de Gilbert-Ch. Picard et J.-J. Hatt (étude du décor en bas-relief, panneaux d'armes et trophées, frise de l'attique supérieur), de Ch. Picard (petite frise d'entablement) et d'A. Piganjol (étude de la dédicace). P.-M. Duval, l'« éditeur », a participé largement à l'étude du décor sculpté, et en quelque sorte lié l'ensemble, écrivant l'Introduction et la conclusion. L'album de 112 planches, s'ajoutant aux 52 figures incluses dans le texte est l'œuvre minutieuse et admirable de R. Amy, assisté de J. Bruchet. Ce dossier d'images et son commentaire sont un instrument de travail désormais indispensable à l'historien ; ils ne sont point inaccessibles à qui s'intéresse, sans spécialisation, à l'un de nos plus célèbres monuments. L'ouvrage honore le Centre National de la Recherche Scientifique et l'équipe qui a fourni cette mise au point où les faits observables sont exposés avec une probité exemplaire, où les problèmes ne restent jamais voilés : si l'inconvénient de la formule collective est de comporter certaines reprises, de faire apparaître certaines divergences, il est certain que cette confrontation sans exclusive reste la plus honnête et la plus favorable à la réflexion.

L'intérêt de l'arc est d'abord architectural : c'est le plus ancien des arcs à trois baies, conservant au-dessus d'une façade centrale le fronton de l'arc à une baie. L'originalité du monument réside dans l'existence d'un second attique dont R. Amy a montré qu'il n'est point rajouté, mais contemporain de l'ensemble : « expérience sans lendemain » (P.-M. Duval, p. 155). Les dessins et l'analyse de R. Amy

fournissent des observations précises et exhaustives. L'étude établit que le pied utilisé par les constructeurs a une valeur de 0,2782 m. Les fouilles effectuées autour et à proximité du monument ont révélé la présence de fondations antérieures à celles de l'arc, et l'existence à cet endroit d'un édifice romain plus ancien, vite détruit pour céder la place au monument qui subsiste aujourd'hui.

La sculpture décorative de l'arc d'Orange est abondante, exubérante ; cette prolifération plastique traduirait une tendance provinciale de l'art. Ce sont d'abord les panneaux d'armes, de composition originale, sculptés entre l'archivolte des portes latérales et l'entablement, et les trophées, sur les petits côtés, entre les colonnes, comme à l'arc de Carpentras. Les divers types d'armes, défensives, offensives, et les équipements, enseignes et harnais, dessinés d'après nature, sont un matériel gaulois caractérisé, mais qui ne peut remonter à l'époque de l'indépendance. Certains boucliers portent des noms inscrits : reproduction, selon P.-M. Duval, de signatures d'armuriers, plutôt que signatures de sculpteurs. Au-dessus des panneaux d'armes, quatre panneaux de dépouilles navales, offrant tout un répertoire d'accessoires marins, témoignent « d'une réelle virtuosité » : « savant désordre » de la composition, variété et équilibre sont les qualités que Prosper Mérimée reconnaissait déjà à ces reliefs, et sur lesquelles P.-M. Duval met à son tour l'accent. La signification du thème est largement symbolique : il affirme la maîtrise absolue de Rome sur les mers. Sur la frise d'entablement était sculptée une Galatomachie inachevée : Ch. Picard y retrouve des cartons connus à Pergame à l'époque hellénistique ; il est frappé par le caractère aéré de la composition, en contraste avec celle des autres reliefs, mais il déplore la maladresse de l'exécution : « il ne faut pas exclure l'hypothèse d'un travail de légionnaires plus ou moins spécialistes ». A l'attique supérieur, une dernière frise porte des hauts-reliefs de batailles qui, selon J.-J. Hatt, sont « l'élément le plus surprenant pour l'archéologue ». Combats enchevêtrés et tumultueux, mais non sans rythme, qui dérivent des modèles pergaméniens les plus pathétiques : l'originalité de l'artiste se manifesterait dans un sens particulier de l'échelonnement spatial. Un bouclier porte le motif des capricornes affrontés, emblème de la II^e légion *Augusta* : précieux indice chronologique.

Le problème de la dédicace de l'arc est enfin repris par A. Pigniol (p. 145 sqq.). Il exerçait depuis 1832 la sagacité des érudits : les lettres de bronze qui composaient l'inscription monumentale, courant sur l'architrave, ont en effet disparu ; seules subsistent les mortaises d'accrochage. Un relevé de R. Amy et une critique attentive ont permis de reconstituer une dédicace à Tibère *restitutori coloniae* (?) datée de la 28^e puissance tribunicienne de l'empereur (26-27 ap. J.-C.). Mais cette date ne serait point celle de l'arc : d'après les observations de R. Amy, l'architrave aurait été retaillée pour recevoir l'inscription, qui n'aurait pas été prévue à cette place dans le plan primitif.

La conclusion historique, tirée par P.-M. Duval, p. 155 sqq., est que, si la fondation de la colonie d'*Arausio* a eu lieu après 36 av. J.-C. (vétérans de la II^e *Gallica*), l'arc lui-même ne peut être daté qu'entre les années 10 et 26-27 de notre ère, « puisque le monument peut être lié,

d'une part, à la II^e *Augusta*, présente en Gaule à partir de 10, et porte, d'autre part, une dédicace datée de 26-27 ». « La mise en rapport de cette construction avec la crise de l'année 21 reste la plus séduisante des hypothèses. »

Est-il permis de formuler un regret ? La présentation de cette œuvre de science et de patience serait encore améliorée si une reliure entollée était accordée au texte et aux planches : brochage et cartonnage souple ne peuvent être qu'éphémères. Et si le format est commode au lecteur, il se prête parfois assez mal à la reproduction de dessins d'architecture : les beaux relevés d'élévation et les coupes des planches IV à VIII gagneraient à être donnés à une échelle plus ample que le 1/100^e.

François SALVIAT.